



La 1ère compagnie des archers du Sânon
vous invite à participer au

Championnat départemental Tir Beursault (Ouvert à tous)

qui se déroulera les week-ends du 31 mai /1er juin et du 21 / 22 juin 2025,
sur leur jardin d'arc (stade de l'écluse à Einville, coord GPS :48.653548,6.470571)

Tir en 20 haltes + 2 haltes d'essai

Le classement général et les récompenses seront donnés à l'issue du dernier départ
du dimanche 22 juin 2025.

Montant des mises : U13 U15 : (30 mètres) 8 €
Autres catégories (50 mètres) 10 €

La constitution des pelotons – 5 archers – sera faite au fur et à mesure de l'arrivée
des inscriptions reçues et dans la limite du nombre maximum par départ,
sachant qu'il ne peut y avoir que 2 pelotons par départ.

Les archers souhaitant faire plusieurs départs sur le week-end, ne seront acceptés
que dans la limite des places disponibles, à la clôture des inscriptions.

Licence 2025 - validée « OUI » ou certificat médical, tenue blanche ou de club et
coiffe obligatoires.

Inscriptions accompagnées du règlement à retourner chez :
Nadine STIRCHLER
26 Rue des magasins
54 370 Einville au Jard
les_archers_du_sanon@hotmail.fr
06 / 86 / 53 / 41 / 22

Aucune inscription par téléphone



Tir Beursault – Championnat départemental 54

Compagnie :

Nom du Correspondant :

Téléphone :

Mail :

NOM _ Prénom	Catégorie et type d'arc	31 mai et 1 juin 2025					21 et 22 juin 2025					MISE
		samedi		dimanche			samedi		dimanche			
		13h00	16h00	9h00	12h30	15h30	13h00	16h00	9h00	12h30	15h30	
Total mise										€	

Règlement par chèque à l'ordre de la 1ère Cie Archers du Sânon, chez

Nadine Stirchler
 26 rue des Magasins
 54370 Einville au Jard

06 86 53 41 22 (Inscription à faire parvenir 8 jours avant le départ souhaité pour faciliter l'organisation des pelotons)